**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

**Band:** 13 (1967)

Heft: 9

Rubrik: Activité des Sociétés Suisses en France

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activité des Sociétés Suisses en France

### NANTES

## Adieux à Monsieur le Consul de Suisse

Le soir du 19 septembre, à 20 h, dans la très sympathique salle à manger du « Cheval Blanc » à Carquefou, un dîner intime réunissait quarante et un membres de la Colonie Suisse de la région nantaise autour de M. l'Ambassadeur de Suisse en France, S.E. M. Dupont, accompagné de Madame, et de M. Maurer, consul de Suisse à Nantes.

rer, consul de Suisse à Nantes.

Il s'agissait en effet à la fois de saluer M. l'Ambassadeur en visite à Nantes et de prendre congé du Consul de Suisse de Nantes et de M<sup>me</sup> Maurer, qui nous quittent pour gagner définitivement les bords du Léman.

M. Maurer prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue à M. l'Ambassadeur. Puis ce fut le tour de M. Badel, président de la Société suisse de Bienfaisance, de dire combien ce passage rapide de M. l'Ambassadeur évoquait pour tous — plus que des images aimées du pays absent — la sensation de la présence de toute l'autorité de la Patrie.

Deux charmantes Fribourgeoises déposèrent alors une corbeille de fleurs devant M<sup>me</sup> Dupont et offrirent à M. l'Ambassadeur un volume illustré sur Nantes-Saint-Nazaire, enrichi des signatures, parfois dédicacées, de toute l'assistance.

Le centre d'intérêt se déplaça légèrement pour se poser sur M. et M<sup>me</sup> Maurer. M. l'Ambassadeur, après avoir remercié ses

(Suite page 16).

# PARTICIPATION SUISSE A LA CINQUIÈME BIENNALE DE PARIS

Fondée, il y a une dizaine d'années, par M. Raymond Cogniat et réservée à des participants de moins de 35 ans, la cinquième Biennale de Paris vient d'ouvrir ses portes et, jusqu'au 5 novembre, donnera au public qui s'y intéresse la possibilité de confronter toutes les tendances les plus « avant-gardistes » des arts plastiques. Il y trouvera le dosage habituel de balbutiements puérils, de canulars estudiantins et d'œuvres mûries et valables : rude épreuve pour sa perspicacité.

et d'œuvres mûries et valables : rude épreuve pour sa perspicacité.

Notre Commission fédérale des Beaux-Arts, à laquelle incombe le choix des candidats, en alternance sans doute avec la précédente exposition où elle avait désigné trois artistes associés par un esprit de collaboration à un but commun : le fameux espace blanc a cette année-ci donné leur chance à deux cas individuels appartenant chacun à la Suisse alémanique ; impossibilité donc de tirer des conclusions sur les courants de l'art actuel dans notre pays. Par chance, les deux exposants possèdent de réelles qualités et suffisantes pour éveiller

l'intérêt à défaut de remporter une adhésion totale.

Le Bâlois Kurt Fahrner, trois fois lauréat de la bourse fédérale, dont la critique parisienne a retenu exclusivement l'érotisme — qui n'est en réalité qu'une des composantes de sa peinture — se situe dans cette région peu fréquentée encore, où le traditionnel expressionnisme germanique reprend vigueur grâce à un sang nouveau transfusé des veines du Pop Art américain. Il y a beaucoup d'éléments littéraires dans cet art que le sculpteur zuricois Max Bill, préfacier au catalogue, qualifie d'engagé au service de l'humain; on y trouve les thèmes de la guerre imminente et de ses menaces de mort, de destruction, celui de la femme mante-religieuse, d'autres encore; mais en deçà, il y a la peinture en soi, curieusement apparentée à celle des Primitifs, non pas tant par son naïvisme que ce climat très particulier, dû à l'utilisation de la lumière de face qui est le propre des artistes de la Pré-Renaissance. Par ailleurs, mais sans que la recherche de la matière soit aussi préoccupante, ces visages féminins ne sont pas sans analogie avec ceux de Goerg. Au total, si l'on peut trouver un peu gratuite l'adjonction de ces masques à gaz amovibles dans sa toile « catilinaire », il n'en reste pas moins que les qualités de peintre de Fahrner sont nettement affirmées et que l'authenticité de son message ne saurait être mise en cause.

que l'authenticité de son message ne saurait être mise en cause.

A ses côtés, le graveur zuricois J. Gachnang est un pur plasticien et ses œuvres, d'une technique très sûre, semblent issues de ce style « a grottesche » qui fleurit en Italie, à l'imitation des peintures antiques, vers la fin du xvie siècle. Ces architectures imaginaires faites de volutes et d'entrelacs amorcent, par l'excès même de leur précision, le mystère surréaliste qui les fait échapper à ce qui risquerait d'être un simple

jeu de l'esprit.

## 8º SALON DE "PARIS-SUD"

Parmi les nombreux Salons qui s'ouvrent régulièrement dans la grande banlieue parisienne (Auvers, Asnières, Beaumont-sur-Oise, etc.), celui de Juvisy tient une place spéciale; non seulement à cause de son importance — la grande salle de fête peut contenir facilement cinq cents œuvres de moyennes dimensions — ni même par la qualité toujours ascensionnelle des exposants, mais par la place qu'il réserve aux artistes. Nulle part l'accueil n'y est empreint d'autant d'amicale cordialité; non seulement un déjeuner pantagruélique leur est généreusement offert, mais les chaleureuses paroles d'accueil prononcées par MM. le préfet de l'Essonne et le maire de Juvisy montrent à quel point cette région, cette commune, sont ouvertes à l'art et sympathiques aux artistes.

De nombreux pays étrangers y sont représentés; la Suisse par huit peintres et un sculpteur dont la plupart résident à Paris, tels que Condé, Gaudin, Leuba, Wurstemberger, Zumstein. Il serait à souhaiter que cette petite phalange vînt à grossir et qu'un plus grand nombre de nos artistes se missent à accrocher leurs œuvres à des cimaises aussi accueillantes. Il y a là du reste des possibilités d'échanges internationaux souhaitées par les organisateurs et que plusieurs pays ont déjà jugées intéressantes.

Edmond Leuba.

# 49° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

La Chambre de commerce suisse en France a tenu le 26 juin sa 49e Assemblée générale sous la présidence de M. Jean-Louis Gilliéron et en présence de Son Excellence M. Pierre Dupont, Ambas-

sadeur de Suisse en France.

M. Georges O. Robert-Tissot, Docteur en droit et Directeur général de la Compagnie, a présenté le rapport du Conseil d'administration faisant apparaître pour l'exercice 1966 un excédent de recettes de 14.447,50 francs français. Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il y a quelques mois les autorités fédérales, arguant de la nécessité d'une plus grande rigueur budgétaire, avaient opposé une fin de non-recevoir à la demande de « restitution de certains frais encourus pour la collectivité » que leur avait adressée l'Union des Chambres de commerce suisses de l'étranger, dont celle de France est le membre le plus important.

Ce résultat a été obtenu grâce à une grande rigueur dans la gestion, par une identification systématique des services qu'une Chambre de commerce suisse de l'étranger est en mesure de rendre et enfin par une augmentation substantielle des abonnements aux organes d'information publiés par la compagnie, suivie d'un meilleur rendement de la publicité. Grâce à ces efforts conjugués, la situation financière a évolué dans le sens d'un très net et

très heureux assainissement.

Au cours de cette Assemblée générale, l'ancien président de la Confédération, M. Paul Chaudet, a été élu à l'unanimité dans le Conseil d'administration ainsi que M. Robert Montandon, le nouveau directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale.

Quant aux problèmes économiques relatifs à l'ensemble des échanges franco-suisses, le rapport a notamment montré l'accroissement plus rapide des exportations suisses vers la France au regard des importations suisses en provenance de France. Il a été de 17 % en 1966 pour les exportations suisses, alors que les importations marquaient un très léger fléchissement. Bien que diminué par rapport aux années précédentes, l'excédent des ventes françaises en Suisse demeure cependant de 1 milliard 444 millions de francs français, par rapport à ses achats.

Bien que les chiffres statistiques fassent apparaître un accroissement des livraisons suisses vers la France, la réalité de la discrimination tarifaire se fait de plus en plus sentir, notamment par une sensible compression des marges bénéficiaires des fournisseurs suisses. C'est la raison pour laquelle la Chambre de commerce suisse en France s'est déclarée favorable à une mise en vigueur accélérée des résultats du Kennedy-Round. Elle déplore par ailleurs que les charges fiscales pesant sur les placements suisses en France n'aient pas été réduites par la nouvelle convention bilatérale de double imposition mais au contraire accrues, de même qu'il a été déploré que le système français de « crédit d'impôt » ne s'applique toujours pas aux bénéfices que réalisent les étrangers : les nouveaux investissements suisses en France sont de ce fait pratiquement arrêtés.

L'orateur de la journée, M. Philippe de Weck, Directeur général de l'Union de banques suisses, a présenté un brillant exposé sur les marchés financiers qui constituent la contrepartie européenne des dollars, que draine vers notre continent le déficit américain des paiements, ainsi que d'autres apports

de devises.

# Exposition des Peintres et Sculpteurs Suisses de la Section de Paris

25 et 26 novembre à l'Ambassade 142, rue de Grenelle

Présentation, samedi 25 à 17 h., par M. Pierre Descargues, Prix de Peinture et Sculpture

Heures d'ouverture : samedi de 15 à 19 h dimanche de 16 à 18 h

de bas en haut et d'un horizon à l'autre. Etre informé, c'est être Suisse en connaissance de cause.

L'information c'est aussi la critique, bien sûr, et heureusement. Si la critique n'existait pas, il faudrait l'inventer. Or il semble qu'elle soit insuffisante chez nous, j'entends la critique méthodique, c'est-àdire constructive. Les Suisses de l'étranger l'exercent à l'égard du pays, à la mesure de l'exigence qu'ils ont d'une Suisse meilleure, mais ils en usent aussi à leur propre égard. Ils savent tout ce qui leur manque et tout l'effort à accomplir sur eux-

L'article 45<sup>bis</sup> crée une situation de droit sur laquelle la situation de fait est en retard. On dit que les Suisses de l'étranger sont maintenant des citoyens, mais la plupart agissent encore comme des gens de seconde zone engourdis par une longue inaction civique. On dit que les Suisses de l'étranger sont maintenant des citoyens, mais leur communauté est encore vague et manque de structure. On dit que les Suisses de l'étranger sont maintenant des citoyens, mais beaucoup d'entre eux ne le

savent même pas.

Il faut donc informer ces hommes et les former. L'information, c'est l'éducation. C'est à quoi s'emploient des citoyens, réunis en groupes d'études en France, en Belgique et ailleurs (comme ceux du Groupe d'Etudes helvétiques de Paris). Mais nous pensons que nos autorités seraient bien inspirées en soutenant ces efforts et en agissant elles-mêmes dans ce sens. On devrait envoyer à travers le monde des messagers pour informer les Suisses qui ne le savent pas ou qui le comprennent mal de ce que représente l'article 45<sup>bis</sup>, et en retour pour apprendre

à connaître leur sentiment.

Mais il faut aussi que l'information fasse son autocritique et s'adapte à la situation nouvelle. La nouvelle Suisse. la Suisse des cinq Suisses est une entité géographique discontinue, dont la radio appa-

raît comme l'agent de liaison tout naturel.

Nous crovons donc qu'il faudrait obtenir des dirigeants de notre radio nationale un effort pour développer ces liaisons, les améliorer en demandant à qui de droit des longueurs d'ondes supplémentaires. et surtout pour concevoir ces liaisons à double sens : je veux dire que s'il est nécessaire que la Suisse de l'intérieur rayonne vers l'extérieur, il est nécessaire que la cinquième Suisse rayonne à son tour, en

convergence, vers le pays.

En ce qui concerne l'information écrite, nous considérons comme essentiel que les Suisses de l'étranger reçoivent des nouvelles du pays. Nous savons que le règlement consulaire est en voie de réforme, nous pensons qu'il serait utile d'assigner à nos services consulaires la mission d'adresser périodiquement des bulletins d'information aux compatriotes de leur circonscription.

Mais l'instruction, c'est aussi la présence de la Suisse de l'étranger et cette présence se trouverait renforcée si nos autorités voulaient bien envisager d'ouvrir, comme il en existe déjà quelques-uns, des centres suisses en terre étrangère, là où la ville est importante et là où la colonie suisse est active.

Enfin, envisageant l'information dans le sens inverse, nous pensons qu'il conviendrait de mieux Instruire l'opinion du pays sur la cinquième Suisse. Dans un récent message, le Conseil fédéral, indiquait que l'aide de la Suisse au tiers-monde s'appuie en priorité sur la cinquième Suisse. Voilà une chose importante, encore faut-il la mettre en évidence et il nous apparaît qu'un service de presse ad hoc émanant du secrétariat pourrait être créé et se donner pour tâche d'attirer l'attention de la presse suisse, par des notes concernant la cinquième Suisse.

Voilà quelques idées, elles reprennent en partie quelques-uns des vœux contenus dans le rapport qui nous a été remis ce matin en séance de commission et qui fait état des réponses au questionnaire envoyé aux Suisses de l'étranger.

Cette séance de commission a réuni un grand nombre de participants. C'est le signe visible que

chacun a compris l'importance de l'information. C'est grâce à l'information que la nouvelle Suisse sera créée, c'est grâce à elle que les fossés seront comblés, c'est grâce à elle que demain les Suisses de l'étranger, auront, dans leur pays de résidence, le sentiment, comme le dit Roger-Martin du Gard, d'être des « expatriés », et non pas des « dépatriés ».

Lugano, 26 août 1967.

## NANTES (Suite de la page 5).

compatriotes nantais de la cha-leur de leur accueil, dit sa ioie d'être au milieu d'eux et fit l'éloge autorisé de M. Maurer, qu'il fréquenta, comme collaborateur. dans deux consulats et qui, depuis 1925, parcourut une féconde carrière diplomatique au Havre, à Lille, à Paris, à Bruxelles, à Stockholm et vient de conclure avec bonheur dix années de don de lui-même au service du pays et de ses compatriotes à Nantes. A cette occasion, Son Excellence rannela à tous que les intérêts de la Suisse et son influence, comme

son prestige, dépendaient autant de la façon dont chacun accomplissait son travail, remplissait sa profession dans la Société française et s'ouvrait aux problèmes actuels pour s'y adapter. M. Badel reprit la parole pour interpréter les sentiments de tous à l'égard de M. et de M<sup>me</sup> Maurer, au moment de leur départ. « Tout ce qui vient de Berne est parfait?», dit-il. Sous cette forme un peu gasconne de s'exprimer se cachait une grande gratitude pour la manière à la fois consciencieuse et cordiale avec laquelle M. Maurer exerça sa fonction, qui rendait agréable et facile toute collabora-

ration avec lui — il semblait que le si bon sourire de Mme Maurer illuminait tout le travail de son mari — et puis, le regret que ce départ laisse dans tous les cœurs!

Une corbeille de fleurs et une céramique de M. Urfer déposées par les mêmes charmantes Fribourgeoises devant M. et Mme Maurer prolongèrent l'écho de ces paroles d'amitié, pendant que toute l'assistance chantait à pleine voix: « Ce n'est qu'un au revoir ».

Les Suisses de la région nantaise repartirent dans la nuit, plus attachés que jamais à leur mère patrie!